

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

**Décision de participer à une troupe de maintien de la paix au Kosovo
(SWISSCOY)**

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Huguenet, François

Citations préféré

Huguenet, François 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Décision de participer à une troupe de maintien de la paix au Kosovo (SWISSCOY), 1999*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 04.05.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Armée	1
Activités internationales	1

Abréviations

UNO	Organisation der Vereinten Nationen
OSZE	Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
NATO	North Atlantic Treaty Organization

ONU	Organisation des Nations unies
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN	L'Organisation du traité de l'Atlantique nord

Chronique générale

Armée

Activités internationales

ACTE ADMINISTRATIF
DATE: 30.11.1999
FRANÇOIS HUGUENET

En réponse à une **demande de l'OTAN** (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord), **la Suisse a pris la décision de participer à une troupe de maintien de la paix au Kosovo** en envoyant sur place 160 militaires au maximum (gardes-fortifications, instructeurs et miliciens volontaires) dès le mois de septembre. Les participants ont reçu une formation de trois semaines avant d'être envoyés sur place. La majorité des soldats suisses ne pouvant légalement pas être armés, c'est un bataillon autrichien, lui-même incorporé dans la brigade allemande chargée de contrôler le secteur sud-ouest du Kosovo, qui a été chargé de leur sécurité. Prévu jusqu'à la fin de l'année 2000, cet engagement de la Swiss Company (**SWISSCOY**) consiste notamment en des tâches de transport, de génie, de remise en état de réseaux d'eau potable et de la mise en place et de la direction d'un centre de soins. Le Conseil fédéral a en outre déclaré que contrairement aux pays de l'OTAN engagés dans la Kosovo Force (**KFOR**) qui ont pour tâche l'imposition de la paix, la Suisse se refusera – tout comme les Autrichiens – à prendre part à des actions d'imposition de la paix en contradiction avec la neutralité. En plus de cette mesure, le gouvernement a décidé d'une part d'augmenter son aide humanitaire et d'autre part, de mettre à disposition CHF 10 millions et 70 personnes (dont sept policiers non-armés) pour la mise en place d'institutions démocratiques et judiciaires et pour le déminage, ceci en collaboration avec l'ONU, l'OSCE et le Centre de déminage humanitaire de Genève. Pour la première fois, quatre policiers suisses professionnels armés ont été envoyés à l'étranger. Attachés à la Brigade sud multinationale au Kosovo, ils ont été incorporés dans une compagnie de gendarmes allemands, tout en restant sous le commandement de la SWISSCOY. Adolf Ogi s'est rendu au mois de novembre sur place et s'est dit impressionné par le travail accompli par la compagnie suisse.¹

1) Presse du 5.6.99; LT, 16.6.99 et presse du 24.6.99; presse du 8.7 et 17.9.99; TG, 30.10 et 30.11.99.